



N°2020-03-20

COMMUNE DE PORDIC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt le six Mars à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 21 Février 2020, se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Monsieur Maurice BATTAS Maire de Pordic.

**ETAIENT PRESENTS :** Maurice BATTAS, Alain JOUANNY, Jean Luc BERTRAND, Jean Claude QUETTIER, Loïc TARDY, Marie Claire HOURDEL, Monique LE VEE, Florence LE CORVAISIER, Pierre Anne LE GOFF, Isabelle DESFEUX, Evelyne LE GUEN, Guy RUSELLE, Louis EOUZAN, Marie Pierre COLLIN, Guénaëlle GEOFFROY COADIC, Annie GOUBZEL, Brigitte MANON, Jeanine CLOAREC, Michel CHEVE, Noella CONNEN, Philippe PLESSIX, Marie Frederique BLOT LE POTTIER, Robert ROLANDO, Michèle CARMES, Claudine ADAM, Yannick GUILLOU, Andrée VIOUGEA, Yvon SOULABAIL, Françoise MICHEL, Joël DE FONTENAY, Gilbert MALEDANT, Pascal URO, Nelly MORO, Martine BOSCHER, Guylaine TUDOT, Laetitia MORIN, Ollivier LE DU, Nathalie LONCLE.

**ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :**

Yves LAMOUR donne pouvoir à Alain JOUANNY

Remy LE GRAND donne pouvoir à Marie Frederique BLOT LE POTTIER

Emmanuelle EOUZAN (COTTIN) donne pouvoir à Maurice BATTAS

Joseph LE POTTIER donne pouvoir à Françoise MICHEL

Patrick DELAMARRE donne pouvoir à Gilbert MALEDANT

Nicole LE LANNON donne pouvoir à Joël DEFONTENAY

**ABSENT(S) / EXCUSE (S):**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Madame Brigitte MANON

*Nombre de conseillers en exercice : 44*

*Nombre de présents : 38*

*Nombre de votants : 44*

\*\*\*

**20- Demande d'Autorisation de Travaux pour la fourniture et la mise en œuvre d'un chauffage radiant gaz et l'adaptation de la ventilation de la salle Tournemine du complexe sportif Louis Auffray :**

**Rapporteur :** Monsieur Gilbert MALEDANT, Adjoint au Maire chargé des bâtiments

Le bâtiment concerné par les travaux est un ERP de 2ème catégorie. Le chantier porte sur le chauffage par radiant gaz et l'adaptation de la ventilation de la Salle Tournemine du complexe sportif de PORDIC.

Selon les préconisations du bureau d'études, les travaux seraient les suivants :

- Réseau gaz : Remplacement de la liaison gaz du coffret concessionnaire situé en limite de propriété jusqu'aux coffrets de coupure situés en façade du bâtiment,

- Chauffage : Fourniture et pose de radiants gaz en nombre suffisant pour garantir une température de 12°C mini dans la salle,
- Ventilation : Création de 4 entrées d'air en toiture avec registres motorisés et déflecteurs.
- TCE : Protection du sol existant sur toute la surface avec la mise en œuvre d'un polyane épais et de plaques de roulage flexible en matière de synthèse.
- Charpente métallique : Étude structure et réalisation de 4 chevêtres pour la mise en œuvre des entrées d'air
- Étanchéité – Isolation de toiture – Bac acier et Bardage : Modification et adaptation ponctuelle de l'Étanchéité, de l'Isolation de toiture et du Bac acier en concertation avec le chauffagiste

Sous réserve de l'établissement du rapport d'expertise de Monsieur COCHARD, expert judiciaire chargé d'établir les responsabilités, ces travaux sont programmés au cours du mois de Juillet.

*Vu l'avis favorable de la commission urbanisme le 19 février 2020.*

*Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :*

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à déposer la demande d'autorisation de travaux cités ci-dessus.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
**Maurice BATTAS.**

